

# LES ANALYSES DE L'ACRF

2005 / 32

## LUTTER CONTRE LES PAUVRETÉS ET LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES: LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES ET AU-DELÀ

*La Marche Mondiale des Femmes (MMF) est un réseau mondial d'actions menées par 5600 groupes à travers 163 pays amorcé en 1995 par des Québécoises. C'est aussi et surtout un combat contre les pauvretés et les violences à l'égard des femmes. Deux textes significatifs ont marqué les actions de la MMF en 2005 :*

*"La Charte mondiale des femmes pour l'humanité" et les revendications belges "Pour un monde égalitaire sans pauvreté et sans violence envers les femmes".*

*Affaire de femmes ou de mouvements féminins, direz-vous? Vraiment pas! C'est une problématique qui nous concerne tous et toutes. Lutter contre ces fléaux passe entre autre par la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. La Commission européenne s'en préoccupe.*

### La Charte Mondiale des Femmes pour l'Humanité

31 AFFIRMATIONS QUI UNISSENT LES FEMMES DU MONDE...

Lancée le 8 mars 2005, la « Charte Mondiale des Femmes pour l'Humanité » est un texte écrit par des femmes, des femmes du monde entier, faisant partie d'associations de tous les horizons politiques, pratiquant (ou non) des religions différentes, venant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Europe et d'Océanie. Pendant un an, elles ont échangé, discuté. Ce groupe hétérogène (pour ne pas dire hétéroclite) a su effacer les différences de cultures, de croyances, de convictions et d'opinions pour construire et finaliser 31 affirmations (qui peuvent facilement devenir 31 revendications).

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES  
ACRF - ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse  
Editrice responsable : Léonie Gérard  
Rédactrice : [francoisewarrant@acrf.be](mailto:francoisewarrant@acrf.be)

Les affirmations qui la composent ont une couverture mondiale. Elles réaffirment, à l'instar de la Déclaration des droits humains, ce vers quoi tous les peuples comme chacun et chacune d'entre nous doivent tendre. Le préambule resitue bien le combat des femmes, cette longue marche pour "*dénoncer et exiger la fin de l'oppression que nous vivons en tant que femmes, pour dire que la domination, l'exploitation, l'égoïsme et la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux conquêtes, aux violences ont une fin.*" Il clame cette aspiration profonde et viscérale de celles qui portent les petits d'hommes dans leur ventre à une société "*où l'intégrité, la diversité, les droits et les libertés de toutes et de tous sont respectés.*"

Les pauvretés et les violences envers les femmes sont deux révélateurs de cette exploitation. Pour les femmes de la MMF, y mettre un terme ne pourra se réaliser qu'en s'appuyant sur des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix.

#### AILLEURS MAIS AUSSI EN BELGIQUE

Vu d'ici, de Belgique, certains, certaines, survolent la Charte d'un air bienveillant en se disant : « On ne peut qu'être d'accord avec cela : non à la violence, la paix pour tous (et même pour les femmes)... rien de bien changeant pour nous ». Mais cette attitude lointaine appartient à ceux qui pensent que chez nous plus aucun progrès n'est possible : ici les lois ont gommé les difficultés liées au sexe, tout est déjà fait. S'il reste quelque chose à faire, c'est chez les autres ! Pour démasquer ce préjugé, l'ACRF a invité ses membres à confronter la réalité qui les entoure, du village au monde, aux affirmations de la Charte, en sélectionnant une affirmation pour chaque valeur.

##### *Egalité: Affirmation 7*

Chaque personne a accès à un travail justement rémunéré, effectué dans des conditions sécuritaires et salubres, permettant de vivre dignement.

##### *Liberté: Affirmation 1*

Tous les êtres humains vivent libres de toute violence. Aucun être humain n'appartient à un autre. Aucune personne ne peut être tenue en esclavage, forcée au mariage, subir le travail forcé, être objet de trafic, d'exploitation sexuelle.

##### *Solidarité: Affirmation 3*

Les ressources naturelles, les biens et les services nécessaires à la vie de toutes et tous sont des biens et des services publics de qualité auxquels chaque personne a accès de manière égalitaire et équitable.

##### *Justice: Affirmation 5*

Chaque personne jouit d'une protection sociale qui lui garantit l'accès à l'alimentation, aux soins, au logement salubre, à l'éducation, à l'information, à la sécurité durant la vieillesse. Elle a accès à des revenus suffisants pour vivre dignement.

##### *Paix: Affirmation 5*

Aucune coutume, aucune tradition, aucune idéologie, aucune religion, aucun système économique ni politique ne justifie les violences.

A y regarder de plus près, à entendre les échos de ce qui s'est débattu dans ces groupes de femmes habitant en milieu rural, ce texte est apparu d'une étrange actualité, pas seulement ailleurs mais aussi chez nous.

## LES INÉGALITÉS HOMMES/FEMMES SUBSISTENT CHEZ NOUS...

Cette actualité et cette proximité, Isabelle Michel, membre de la Coordination de la Marche en province de Luxembourg et syndicaliste CSC, les précise lors d'une intervention pour l'ACRF où il lui était demandé de réagir à la Charte. Il est vrai que, dans bon nombre de pays, nous ne sommes pas les plus mal lotis, nous bénéficions d'un attirail légal non négligeable en ce qui concerne les distinctions de sexe. Mais, et c'est ce que beaucoup ne veulent pas entendre, bien que les lois soient une avancée, que voyons-nous sur le terrain ?

A travail égal, salaire égal, c'est la loi ! Il existe pourtant une échelle entre les revenus des femmes et ceux des hommes (plus ou moins 15% si on parle de revenu moyen horaire). Les échelons qui constituent cet écart sont en partie connus. Le fait que les femmes travaillent beaucoup dans le secteur non-marchand (où à même fonction, on peut trouver des différences de salaire de 20% par rapport au secteur de la production) en est un. Un autre est le travail atypique (c'est-à-dire tous les contrats de travail qui ne sont pas temps plein à durée indéterminée, soit le travail à temps partiel, contrat activa, Rosetta...) qui touche de nouveau essentiellement les femmes. Un autre échelon : les femmes sont, dans le couple, celles qui mettent leur carrière entre parenthèses (crédit-temps, pause carrière, congé parental, diminution volontaire des prestations...)

Tous ces échelons sont identifiés (des études ont même quantifié approximativement leur importance), voire objectifs mais cette échelle ne serait pas complète s'il n'était pas fait mention d'un dernier échelon, important et subjectif celui-là. On le nommera la culture, la tradition et, pour les plus osés, les préjugés. C'est l'image que l'on se fait des femmes : « Ça, ce n'est pas un métier pour les femmes ! » ou « Pour arriver à ce poste, il ne faut pas être une femme »... N'est-ce pas là ce qu'on peut nommer "discrimination?"

## LES FEMMES DAVANTAGE TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ...

Bien sûr, cette échelle n'est pas sans incidence sur les revenus. Quelques chiffres à la volée : 56% des employées (dans le privé Namur-Luxembourg à temps plein) ont un salaire mensuel net inférieur à 1240 €. 75% des employés de la même catégorie ont un salaire mensuel supérieur à 1240 €. De plus en plus, des articles, des statistiques essaient de démontrer que la pauvreté touche tout le monde, certes, mais surtout et de plus en plus les femmes. Malheureusement, on voit très peu d'étude sur la Belgique. Le référent d'Isabelle Michel sera donc européen (chiffres au moment des 15). En Europe, 15% des salariés vivent avec un bas salaire (il s'agit ici de travailleurs). Les trois quarts de ces personnes vivent en couple.

Bref les femmes gagnent moins, c'est objectivement prouvé et cela a une incidence directe sur leur état de pauvreté. Pour ceux qui ne sont pas convaincus encore, elle ajoute ceci : en Belgique, le nombre de familles monoparentales vivant donc avec un seul revenu ne cesse d'augmenter. Il a dépassé les 511.000 en 2002. Dans un peu moins des trois quarts des cas, c'est la maman qui a les enfants en charge (il faut néanmoins reconnaître que le nombre de papas seuls est en augmentation). Ce changement de société est un facteur de plus vers la pauvreté.

Et ce n'est pas fini, surenchéir est encore possible. Notre sécurité sociale précieuse s'il en est n'a pas encore tenu compte de ces évolutions sociales. Elle doit s'adapter. Mais que l'on ne profite pas de ces nécessités d'évolution pour la déconstruire, pour la diminuer. Faire cela conduirait sans contexte un nombre énorme de personnes et en particulier de femmes à la misère. Des prospections ont estimé à 27% les personnes qui vivraient sous le seuil de pauvreté si la sécurité sociale ne servait qu'aux pensions. Il faudrait aussi parler du partage des tâches dans le ménage, de l'accès aux services collectifs qui conditionnent l'accès à l'emploi, etc.

Mais si après cela, déclare notre interlocutrice, vous pensez toujours que la charte est un texte de bonnes intentions pour les autres... Oui, nous avons la loi, oui, nous voyons des avancées politiques, sociales mais il reste encore des choses à faire. Ces choses avanceront chez nous et ailleurs si, solidairement, ensemble, en amenant chacune son savoir, en apprenant chacune de l'autre, nous travaillons sur la Charte et ses 31 affirmations, pas si évidentes.

## Pour un monde égalitaire sans pauvreté et sans violence envers les femmes

### 11 REVENDICATIONS QUI MOBILISENT LES FEMMES DE BELGIQUE

Des échanges autour de ce texte, il y en a eu dans les associations membres de la MMF Belgique. Et dans les trois communautés du pays: flamande, francophone et germanophone. Ils ont abouti à un accord autour de 11 revendications reprises dans une brochure intitulée "*Pour un monde égalitaire sans pauvreté et sans violence envers les femmes*". Elle est le résultat d'un long processus de réflexion et de concertation. Elle témoigne d'une collaboration intense et positive entre des féministes, des associations féminines, des femmes immigrées, les syndicats et les coordinations régionales de la Marche.

Les revendications ont été présentées à Bruxelles, le 16 octobre 2005, lors de la manifestation *Conféttia* qui célébrait à la fois les 100 ans du Conseil des Femmes (CFFB et NVR) et la lutte de la MMF. Remises officiellement aux 5 ministres qui, en Belgique, ont dans leurs compétences l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, elles ont servi de message de ralliement le 17 octobre, lors des "*24 h de solidarité féministe à travers le monde*" sur les marches de la Bourse.

### PRÉSENTATION SOUS LE TITRE "LE DERNIER MOT "

Au nom de la centaine d'organisations de femmes qui ont porté le processus de la MMF, 5 femmes ont présenté les 11 revendications issues des deux groupes de travail, l'un consacré aux violences et l'autre s'attendant aux problèmes de pauvretés. Présentation – débat avec les différents ministres de l'Egalité des Chances. Ils sont donc cinq en Belgique suite à l'engagement de notre pays d'introduire cette dimension à tous les niveaux de pouvoir : 4 femmes et un homme. Christian Dupont pour le fédéral, Marie Arena pour la Communauté française, Kathleen Van Brempt pour la région flamande, Christiane Vienne pour la région Wallonne et Brigitte Grouwels pour la région bruxelloise.

Présentation mise en scène par les comédiennes du *Vrouwencircus des Faibles Femmes Fatales een Beetje Aangekomen*. Saynète grinçante qui vend des boîtes de petits pois en jouant sur les frustrations des femmes face au top model qu'elles ne seront jamais. Sketch macabre de la femme battue qu'un bouquet de fleurs offert par son bourreau voulant se faire pardonner ses derniers coups émeut jusque dans sa tombe.

Les 5 interpellations et inquiétudes concernant la violence envers les femmes sont présentées par 5 slogans.

"Stop à la violence envers les femmes: une priorité politique", voilà ce que la lutte contre les violences vécues dans les familles doit être.

"Mieux prévenir, mieux guérir" réclame la garantie de services de secours et d'aide pour les victimes et un suivi pour les agresseurs.

"Respectez les droits, appliquez les lois!" bien qu'une série de décisions et de principes établis par des traités internationaux existent mais ils ne sont pas appliqués.

"Le viol n'est pas une arme de guerre" dénonce cette pratique comme un crime contre l'humanité et exige des condamnations à un niveau international.

"Etudes scientifiques exigées!" parce que des statistiques sont indispensables pour cerner l'ampleur du phénomène et les remèdes à y apporter.

Concernant les pauvretés, la question est cruciale en Belgique puisque 15 % des personnes vivent dans la pauvreté et elles seraient 40 % si la sécurité sociale n'existait pas. Deux revendications portent sur les services collectifs à développer (petite enfance, soins aux personnes âgées) et les dérives des titres-services. Deux autres

dénoncent le manque de reconnaissance des femmes dans le travail au niveau du salaire comme des compétences. La cinquième réclame un système fiscal juste pour toutes les femmes et la dernière met en évidence la réalité du temps partiel qui s'imposent souvent aux femmes et les conséquences à terme sur le faible montant de leur pension.

Le dernier mot, vraiment ?

## Une préoccupation de l'Union Européenne

Non la "*Charte... pour l'humanité*" et les revendications "*Pour un monde égalitaire*"...ne sont pas des textes de bonnes intentions pour les autres qui habitent loin d'ici. Les pauvretés et les violences vécues par les femmes sont de véritables fléaux dus à des inégalités flagrantes et persistantes. L'Union Européenne s'en inquiète également car malgré les progrès accomplis notamment dans le domaine de l'enseignement, les inégalités entre les hommes et les femmes demeurent bien réelles<sup>1</sup>. C'est pour mieux s'attaquer au problème qu'elle envisage la création en 2007 d'un institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Celui-ci fournira des informations utiles à la mise en place des politiques tant européennes que nationales et mettra sur pied des campagnes de sensibilisation.

### VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE : ÇA COINCE !

Le taux d'emploi des femmes reste toujours largement inférieur à celui des hommes. Et celui des femmes avec des enfants en bas âge inférieur à celui des femmes sans enfants. Il en va de même des salaires : l'écart entre les salaires féminins et masculins atteint 15%. S'il est vrai que ce sont surtout les femmes qui travaillent à temps partiel (30,4% contre 6,6% d'hommes), cela n'explique pas tout.

Les préjugés ont la vie dure. Ainsi l'idée selon laquelle les femmes auraient moins de valeur sur le marché du travail que les hommes n'a pas disparu ! Autre difficulté à laquelle se heurtent les femmes: la conciliation vie professionnelle et vie familiale. Le manque de crèches et de structures d'accueil, abordables, handicape la carrière professionnelle des femmes.

D'une façon générale, on constate que la vie familiale continue à reposer sur leurs épaules. Des études ont montré que 84% des hommes n'exerçaient pas leur droit de congé parental d'éducation, d'autres ont révélé qu'ils assumaient moins de 40% de l'ensemble des tâches domestiques ! Les femmes subissent de plein fouet les conséquences de telles situations : stress, dépression, maladies sans compter les retraites nettement moins élevées que celles des hommes et les risques plus grands de pauvreté et d'exclusion sociale...Au-delà des femmes, c'est l'ensemble de la société qui est touchée. En effet, les difficultés pour concilier vie familiale et vie professionnelle amènent les couples à reporter la naissance d'enfants et la plupart des Etats membres de l'Union européenne enregistrent un faible taux de natalité. Parallèlement, l'Europe est de plus en plus confrontée à un vieillissement de sa population et à un rétrécissement de sa main-d'œuvre.

Des solutions ? On constate en tout cas que les pays qui ont mis en place des politiques permettant aux hommes et aux femmes d'harmoniser les différentes facettes de leur vie comme les pays nordiques par exemple enregistrent des taux de natalité plus élevés et une plus grande participation des femmes au marché de l'emploi.

---

<sup>1</sup> Source: Commission européenne sur l'emploi et les affaires sociales, *Agenda Social, Une Europe pour tous les âges*, mai 2005.

## LA PAUVRETÉ S'ÉTEND...

Ces mêmes politiques contribuent aussi à limiter un autre phénomène de plus en plus inquiétant en Europe : la montée de la pauvreté. Un rapport de l'UE estime que 68 millions de personnes, soit 15% de la population européenne, vivent avec un risque de pauvreté. D'autres sources donnent des chiffres bien plus élevés !

Une recherche menée par la Commission et le Conseil européens a permis de tordre le cou à une idée largement répandue en ces temps de domination de la pensée néo-libérale. Des niveaux élevés de protection sociale n'ont pas un impact négatif sur l'emploi, bien au contraire. Les pays qui ont des systèmes de protection sociale bien conçus sont ceux qui enregistrent les taux de pauvreté les plus bas. Ils ont en général un revenu par habitant élevé et le plus souvent des taux d'emploi élevés. L'exemple de la Suède où le service social repose sur l'universalité des services de sécurité sociale associée à un niveau très élevé de services sociaux publics est parlant. Son taux de pauvreté - 9% - est relativement faible. Son taux d'emploi est élevé et sa situation macro-économique favorable.

Des pistes existent si l'UE veut agir pour plus d'égalité entre hommes et femmes et pour plus de justice sociale. Une magnifique occasion pour prouver à ses détracteurs, nombreux, qu'elle n'est pas seulement une Europe marchande ! A suivre...

Anne VANHESE, journaliste ACRF – Plein Soleil

avec la collaboration de Brigitte LAURENT, secrétaire générale de l'ACRF

Pour en savoir plus sur la Marche Mondiale des Femmes, un site: [www.marchemondialesdesfemmes.be](http://www.marchemondialesdesfemmes.be)

### **L'ACRF souhaite que**

**les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites ;**

**n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

